

PRIX INTER-

DE 15 À 27 ANS

2018
2019

NATIONAL

DU Pjè JEUNE

Association
Prix du Jeune
Écrivain

ÉCRIVAIN

CONCOURS
D'ÉCRITURE :
NOUVELLES,
CONTES
ET RÉCITS

PLAISIR DE LIRE,
PASSION D'ÉCRIRE

DE LANGUE

FRANÇAISE

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES CANDIDATURES
1^{ER} FÉVRIER 2018

www.pjef.net / Prix du Jeune Écrivain / 18, rue de Louge - BP 40055 - 31602 - Muret Cedex - France
Renseignements : Depuis la France - 05 61 56 84 85 - prix.pje@pjef.net / Depuis l'étranger - 00 335 62 23 20 99 - prix.pjef@pjef.net



BUCHET • CHASTEL



RÈGLEMENT DU 34^e PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE



ÉDITION 2018-2019

Le **Prix du Jeune Écrivain** récompense des œuvres d'imagination (contes, nouvelles ou récits) écrites en langue française par de jeunes auteurs de toutes nationalités et âgés **de 15 à 27 ans**.

Les textes proposés n'auront antérieurement fait l'objet d'aucune publication assortie d'un contrat d'édition. Ils n'auront pas non plus été soumis au PJE une année précédente, ni primés antérieurement par un autre jury. Chaque participant garantit l'originalité du texte dont il est l'auteur. Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, devra être expressément signalé. Les décisions du Jury sont sans appel.

DATE LIMITE D'ENVOI

1^{er} février 2018

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les candidats devront être nés entre le 1^{er} janvier 1991 et le 31 décembre 2002.

Les anciens lauréats, à l'exception des premiers prix, peuvent être à nouveau candidats s'ils remplissent les conditions d'âge.

PRESENTATION DES TEXTES

Les textes seront présentés aux formats Word ou OpenOffice ou LibreOffice.

Chaque candidat peut proposer au maximum deux textes différents.

Chaque texte comportera entre 13 500 (minimum) et 40 500 (maximum) signes (espaces non comprises).

Une page complète comporte environ 2 700 signes (espaces non comprises).

Les pages seront numérotées. Un titre est indispensable. Pour respecter l'anonymat, le texte ne portera ni nom d'auteur, ni signature, ni illustration, ni aucun autre signe distinctif.

Tout texte non conforme au règlement ne pourra pas concourir et ne sera pas mis en lecture.

INSCRIPTION

① Toutes les inscriptions se feront via le formulaire en ligne sur le site internet : **www.pjef.net**

Lors de l'inscription, quelques renseignements seront demandés : statut (lycéen, étudiant, salarié, etc.), numéro de téléphone (fixe et/ou portable), adresse postale, adresse électronique, date et lieu de naissance. Les textes seront à télécharger selon la procédure qui sera proposée sur le site.

② Les candidats français (quel que soit leur lieu de résidence) devront s'acquitter de frais d'inscription de 20 €. Ces frais seront réglés via le site internet. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de texte(s) non-conforme(s) au règlement.

③ Chaque candidat recevra un numéro personnel d'enregistrement. Il recevra également ultérieurement une fiche de lecture (la spécificité du Prix du Jeune Écrivain), pour chaque texte envoyé, et un recueil de textes primés.

LE JURY

Un jury d'écrivains sélectionnera les textes lauréats.

LES PRIX

Invitations en France

Voyages

Lots de livres

Ateliers d'Écriture et autres.

Les nouvelles primées seront éditées dans un recueil publié par les éditions Buchet/Chastel.

Prix du Jeune Écrivain

www.pjef.net

18 rue de Louge – BP 40055

31602 Muret Cedex – France

Renseignements

Depuis la France – **05 61 56 84 85** – **prix.pje@pjef.net**

Depuis l'étranger – **00 335 62 23 20 99** – **prix.pje@pjef.net**